



Se desabonner du forum

Par Bechia

Comment procéder ne trouvant pas de lien dans mes données d'accès, merci

Par CLipper

Bonsoir,
Ce forum est une antiquité; à l'époque, on ne pensait pas à se désabonner
Je plaisante..

Par Valenchantee

Bonjour,
Je vous suggère d'envoyer un message à l'éditeur : responsable@forum-juridique.net

Par janus2

Bonjour,
Il n'y a pas, à ma connaissance, de possibilité de supprimer un compte sur ce forum.
Sur ce genre de forum, il suffit de s'inscrire avec une adresse mail "poubelle" et un pseudo suffisamment anonyme.
Quand on décide de ne plus le suivre, il suffit de ne plus se connecter, pas besoin de supprimer le compte.